

## Notice d'utilisation des Fiches de Suivi des OFFICIELS ATTELAGE CRE HDF



Ces fiches sont conçues pour accompagner la formation des officiels d'attelage en situation sur les terrains de concours.

Elles peuvent être utilisées pour l'évaluation mais constituent surtout un outil de suivi permettant de lister les contenus à maîtriser pour exercer la fonction d'officiel en Attelage. Elles sont un outil pour guider la formation in situ à la fois pour l'officiel en formation et son référent tuteur.

Contenu :

- L'entête permettant d'identifier l'officiel en formation, le terrain de concours, son niveau et le nombre de participants ;
- Les contenus techniques à maîtriser déclinés en 2 ou 3 parties. Selon le format de concours, seulement certains cadres peuvent être complétés (Combinés) ou la totalité (concours complet). Certains items peuvent ne pas être complétés selon les missions confiées à l'officiel en formation. Il est souhaitable de pouvoir couvrir l'ensemble des items pour une formation complète, même si cela est obtenu en plusieurs fois.
- La dernière partie de la fiche correspond à la maîtrise des compétences techniques relationnelles communes à tout officiel à compléter quelque soit le contenu de la formation.
- Les 2 derniers cadres de la fiche permettent au tuteur d'apporter un petit commentaire personnel et de s'identifier.
- Le positionnement de chaque item permet de situer l'officiel dans sa maîtrise des compétences :
  - ✓ Très Insuffisant : 0 = Aucune connaissance / Ne maîtrise pas du tout.
  - ✓ Insuffisant : Ne maîtrise pas encore, ne peut exercer la mission sans accompagnement
    - 1 ou 2 si item /5
    - 2, 3 ou 4 si item/10
  - ✓ Satisfaisant : Maîtrise la compétence, peut exercer la mission sans accompagnement
    - 3 ou 4 si item /5
    - 6,7 ou 8 si item/10
  - ✓ Très Satisfaisant : Maîtrise parfaitement la compétence en complète autonomie
    - 5 si item /5
    - 10 si item/10
- Le total général est obtenu en additionnant l'ensemble des sous totaux. Il est sur 200 pts quand la totalité des items est couverte.

Les conclusions et notations de ces fiches ne préjugent en rien d'une promotion ou non pour l'officiel en formation. Ces fiches sont à ajouter dans le livret de suivi de l'officiel afin de présenter un dossier le plus complet possible lors d'une demande de promotion.